



Le 11 février 2014

Madame Corinne JUSTE
Présidente du SIFUREP
Tour Gamma B, 193/197, rue de Bercy
75582 PARIS Cedex 12

Dossier suivi par : Mme THOMAS
Ressources/Affaires Générales
Objet : inhumation personnes indigentes
Nos références : 1402SIF/NC/FD/n°003

Madame la Présidente,

J'ai été consterné d'apprendre les conditions dans lesquelles s'est déroulée l'inhumation de Monsieur H [REDACTED] le 13 janvier dernier.

Après une recherche de plusieurs semaines menée par les services de l'état civil, Monsieur H [REDACTED] était sans domicile et n'avait pas de famille connue. Il devait donc être inhumé dans le carré du cimetière du Kremlin-Bicêtre réservé aux personnes indigentes.

L'équipe de fossoyeur des Pompes Funèbres Générales n'avait pas anticipé en procédant au creusement de la fosse la veille (en l'occurrence le vendredi pour le lundi) comme il en est d'usage et un retard important dans les préparatifs de l'inhumation est intervenu en raison de la découverte d'ossements.

Aucun maître de cérémonie n'étant présent, les proches du défunt souhaitant lui rendre hommage n'ont pu être prévenus de ce retard et ont assisté pendant plus d'une heure au travail de la pelleuse creusant la fosse. Ils ont naturellement été choqués des conditions de l'inhumation de Monsieur H [REDACTED].

Cette situation n'est pas digne du respect légitime que nous devons en toutes circonstances aux personnes défuntées et à leurs proches venus se recueillir. Je tiens à vous signifier ma profonde indignation et vous demande de prendre toutes les mesures nécessaires auprès des Pompes Funèbres Générales afin que cet incident ne se reproduise plus à l'avenir.

Je vous prie de croire, Madame la présidente, en mes salutations distinguées.

Le Maire,
Député du Val-de-Marne

Jean-Luc LAURENT